

Plan d'accès à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

EN TRAIN :

depuis les Gares de "Lille-Flandres" ou de "Lille-Europe" : Métro Ligne 2, direction "Saint Philibert", station Porte de Douai, puis fléchage "Faculté de Droit" (durée du trajet Métro : 10 mn).

PAR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MÉTROPOLÉ URBAINE DE LILLE :

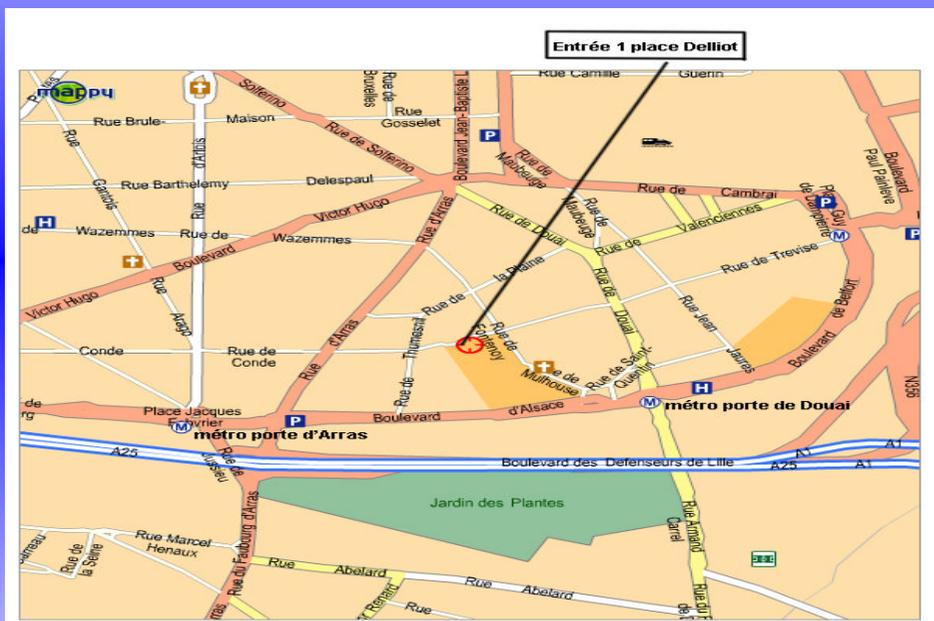
Vous pouvez déterminer un itinéraire et un temps d'acheminement à partir du site de [Transpole](#).

EN VOITURE :

depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 ("Lille-moulins"), puis fléchage "Faculté de droit".

depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 ("Lille-Wazemmes") puis fléchage "Ronchin" et ensuite "Faculté de droit"

2 entrées : Rue de Fontenoy (Lille) à 100 m du métro Porte de Douai - Ligne 2 ou 1, Place Déliot (Lille).



Frais d'inscription : 50 euros — gratuit pour les enseignants et étudiants

Frais d'inscription au repas : 30 euros

Chèque à l'ordre de l'agent comptable de Lille 2

Possibilité de paiement par virement

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

Contact et renseignements :

Dorothee HERBAUT

CRDP

☎ 03.20.90.77.30

dherbaut@univ-lille2.fr



COLLOQUE

LERADP

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : UN DROIT ÉCONOMIQUE

LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013
DE 9H30 À 17H30

Salle Guy Debeyre
Faculté des sciences juridiques, politiques
et sociales de Lille
1, place Déliot – BP 629
59024 LILLE

Responsables scientifiques :

Edith Blary-Clément, professeur à l'Université Lille Nord de France USDL (Lille 2)
Co-directrice de l'ERADP-CRD&P

Bertrand Warusfel, Professeur à l'Université Lille Nord de France USDL (Lille 2)
ERDP-CRD&P



LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : UN DROIT ÉCONOMIQUE

9h30 ACCUEIL Président

10h00 Propos introductifs

Présentation du projet de recherche et premiers résultats obtenus

Présentation des thèmes retenus par Edith Blary-Clément, professeur à l'Université Lille Nord de France USDL (Lille 2) Co-directrice de l'ERADP-CRD&P

10h30—12h00

1ère session : La Propriété intellectuelle /une dimension économique avérée

Présidence :

1/Le droit de la concurrence comme révélateur de la dimension économique de la propriété intellectuelle par Marie Malaurie-Vignal, (DANTE) Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yveline

Pause

2/La réparation du préjudice de contrefaçon ou la nécessaire prise en compte de la faute lucrative par Rodolphe Mesa, (LARJ) Maître de conférences, Université du Littoral – Côte d'Opale

3/Le capital intellectuel comme marqueur de l'intégration de la propriété intellectuelle dans le champ du droit économique par Nicolas Binctin, (CECOJI) professeur à l'Université de Poitiers

Débats

Pause déjeuner

13h45– 14h45

2ème session La propriété intellectuelle / entre droit et économie

Présidence : Alain Girardet, conseiller à la 1ère chambre civile de la Cour de Cassation

1/L'appartenance de la propriété intellectuelle au champ de l'économie : entre ressources et stratégies, par Boualem Aliouat, professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

2/ La dimension de droit économique dans le droit de propriété intellectuelle par Fabrice Siiriainen, professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, directeur du centre de recherche en droit économique

Débats

14h45—16h45

3ème session : La Propriété intellectuelle /entre Economie et politique :

Présidence : Christian Derambure, expert judiciaire et conseil en propriété intellectuelle

Pause

1/Economie internationale des négociations de propriété intellectuelle par Jean Frédéric Morin professeur à l'Université libre de Bruxelles, Département de science politique

2/L'importance des groupes d'intérêts dans les débats de propriété intellectuelle, par Jean Lapousterle, (CEIPI) professeur à l'Université de Strasbourg

Débats

17h00 Synthèse et conclusion par Bertrand Warusfel, Professeur à l'Université Lille Nord de France USDL (Lille 2) ERDP-CRD&P